

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fondation pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile des Montagnes Neuchâtelaises en liquidation, La Chaux-de-Fonds
2. Décision de dissolution par: Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel
3. Date de la décision: 19.11.2008
4. Echéance de préavis des créances: 19.03.2009
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Société Fiduciaire Vigilis SA, Allée du Quartz 13,
2300 La Chaux-de-Fonds
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la fondation pourrait procéder à une répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al.3 CO.

Société Fiduciaire Vigilis SA
2300 La Chaux-de-Fonds

(00352511)